Numéro 47

Avusy Actualités

Bulletin communal d'information Juin 2014

SOMMAIRE

Routes communales : état des lieux	2
La Commune et au-delà	3
Criminalité : aide-toi et le ciel t'aidera	4-5
Un arbre pour Adeline	5
Les travaux du Conseil municipal	6-8
Avusy en fête	9-11
Hommages	12
Communiqués	13-15
Manifestations annoncées	16-19
Informations utiles	20-21
Sociétés, associations et groupements	22-23
Calendrier des manifestations	24

www.avusy.ch

Editeur responsable :
Mairie d'Avusy

Prochaine parution :
Automne 2014

Délai pour la remise des articles
Fin septembre 2014

Edito

Un bilan intermédiaire un an avant la fin de la législature

Après trois ans d'activité dans cette fonction de maire nouvelle pour moi, il me semble opportun de faire un deuxième bilan intermédiaire. La tâche confiée a été très ardue, compte tenu des différents challenges que nous nous étions fixés.

En préambule, je tiens à saluer la collaboration de mes deux adjoints et de l'équipe du secrétariat communal, sur lesquels j'ai pu compter et m'appuyer et que je profite de remercier de tout le travail accompli.

Diverses tâches ont déjà été menées à bien, comme l'achèvement non sans mal de la transformation des bâtiments de Sézegnin et la restructuration de l'équipe administrative de la mairie, avec l'engagement d'un nouveau secrétaire général et d'une nouvelle collaboratrice pour gérer l'office postal; certaines sont en cours de réalisation, comme l'aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière d'Avusy et le nouveau site internet de la commune, plus attractif et moderne.

D'autres dossiers sont encore «dans le pipeline», comme la question de la «Sablière du Cannelet» à Forestal, qui mobilise votre Exécutif, en particulier pour des consultations avec le Conseil d'Etat et certains de ses services. Dans ce dossier épineux où le choix appartient au canton et non à la commune, deux solutions s'opposent pour régulariser la situation, à savoir un déplacement de l'entreprise vers un autre site ou le déclassement des terrains qu'elle occupe en zone industrielle. Lors d'une réunion que nous avons eue récemment avec le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, celui-ci nous a fait part de l'intention du Gouvernement cantonal de relancer le projet de déclassement en zone industrielle auprès du Grand Conseil. Cette procédure devrait durer environ deux ans, avec tous les droits d'auditions et d'oppositions à la disposition de la commune et de ses citoyens, et déboucher donc, selon le choix de la majorité du Parlement, sur un déclassement ou l'évacuation de l'entreprise. Affaire à suivre, de très près !

En ce qui concerne le projet de construction sur les «terrains Portier» au centre d'Athenaz, un enthousiasme un brin idéaliste nous avait amenés à viser une demande d'autorisation de construire pour la fin de la législature.

René Jemmely
Maire

Suite en page 2

Routes communales : état des lieux

Après l'exécution de divers travaux visant à améliorer la sécurité routière au sein des trois villages d'Avusy/Champlong, d'Athenaz et de Sézegnin, des discussions sont toujours en cours au sujet d'éventuels aménagements sur des routes cantonales: route de Sézegnin à travers le village jusqu'à la douane et carrefours de la route de Chancy avec la route d'Athenaz et la route d'Avusy.

D'autre part, des projets sont à l'étude pour la modération de trafic sur la route de Pré-Recoux, sur le chemin de Cusinand, ainsi que sur la route des Allues à Eaumorte. Des discussions sont en cours avec la DGT (Direction générale des transports) et des aménagements provisoires ont été installés.

En ce qui concerne l'entretien de nos routes communales, la réfection du chemin de Cusinand et celle d'une partie de la route de Grenand (traversée du village d'Athenaz) appartiennent déjà au passé et il est grand temps de passer à une nouvelle étape. Un investissement substantiel sera consenti pour l'amélioration de certains tronçons ainsi que pour le réaménagement du carrefour route d'Avusy/route du Creux-du-Loup, assorti de la création de quelques places de stationnement dûment marquées en haut de cette dernière.

C'est à cette fin que le Conseil municipal a approuvé, sur recommandation de la commission des finances, une proposition de l'Exécutif portant sur un investissement de 400'000 francs cette année encore, qui vient s'ajouter à la somme substantielle déjà inscrite au budget pour entreprendre d'autres travaux d'entretien et d'aménagement de points sensibles sur le plan de la sécurité.

Ne soyez dès lors pas surpris si vous voyez des ouvriers et des machines de chantier prendre possession de certains tronçons de nos routes dans le courant de l'été : ils œuvreront pour la bonne cause !

Eric Gardi
Adjoint

Suite édito

Au vu de l'état d'avancement d'un dossier sans cesse remis sur le métier par le Conseil municipal, nous sommes contraints de constater que ce sera loin d'être le cas (voir aussi l'édito du début de 2014).

Quant à la création d'une zone artisanale à Eaumorte, elle est à notre regret un peu en veilleuse, compte tenu de divergences de vues entre certains élus de la Champagne et le choix fait par la commune d'Avully de porter ce projet toute seule, du moins dans un premier temps.

Notre enthousiasme et notre volonté restent cependant intacts et j'ai bon espoir qu'avant la fin de la législature certains projets et idées pourront trouver au moins un début de concrétisation. Force est cependant de constater que l'essentiel de la tâche du maire et de ses adjoints demeure une gestion quotidienne de la commune au plus près des intérêts et de la qualité de vie de ceux qui l'habitent.

Au nom de l'Exécutif, je vous remercie de votre confiance.

RJ

La commune et au-delà…

La commune, la nôtre comme toutes les autres de Suisse (et d'ailleurs là où cette structure politique existe), est porteuse d'une identité. Souvent forte, forgée par une Histoire, cultivée par les autorités et des citoyens animant de nombreuses associations et sociétés au travers d'engagements remarquables. Parfois aussi diluée dans l'étendue géographique et le nombre des habitants, comme en Ville de Genève.

Nécessaire concertation

Dans le système fédéraliste que nous connaissons, la commune est un peu au canton ce que celui-ci est à la Confédération. Un peu seulement, parce que si les cantons bénéficient par principe d'une assez large autonomie, la commune n'a qu'une marge de manoeuvre limitée à ses propres affaires.

Et encore, dans cette autonomie relative, la commune est-elle aujourd'hui impérativement appelée à la concertation avec telles ou telles de ses semblables dans la gestion de divers dossiers. Concertation imposée dans certains cas (services de l'état-civil, de la protection civile…) ou purement volontaire dans d'autres (sécurité, crèches…). L'Etat cantonal lui-même, parfois tenté de faire main-basse sur certains dossiers et prérogatives, sait aussi encourager les communes à la concertation. Un récent projet de loi prévoyant la constitution de communautés de communes sur une base volontaire est ainsi à l'étude.

Contraintes en hausse

Il faut dire que, là où des formes d'organisation et de fonctionnement pragmatiques étaient naguère encore la règle, on a vu l'introduction en force de procédures parfois très complexes et rigoureuses pilotées par des services de l'Etat tels que la Surveillance des communes et la Cour des comptes. Ces contraintes ont des effets dans la conduite des affaires communales et jusque dans les actes régissant les séances des conseils municipaux.

Face à ces exigences, et aussi lorsque les communes doivent se positionner à l'égard de l'Etat, l'Association des communes genevoises (ACG) sert tout à la fois de vecteur d'information, de creuset de réflexion et d'organe de décision. Elle dispose d'un comité constitué de magistrats communaux, pilote diverses commissions et organise régulièrement des réunions auxquelles participent – avec beaucoup d'assiduité, il faut le dire – des représentants de tous les Exécutifs du canton. Le travail de l'ACG repose sur un appareil administratif très structuré et compétent.

Relations de qualité

Dans la volonté de maintien de l'identité et de l'esprit de la cellule communale qui anime la quasi-totalité des élus municipaux, la concertation volontaire visant une meilleure efficacité et des économies est aussi un rempart contre les velléités de fusion qui pourraient titiller certains, notamment compte tenu de la difficulté à trouver (et à conserver !) des candidats à une fonction politique municipale.

En ce qui concerne Avusy, elle entretient des relations quasi systématiques avec les six autres communes de la Champagne (Aire-la-Ville, Avully, Cartigny, Chancy, Laconnex, Soral), ainsi qu'avec la grande sœur de Bernex. Dans ce périmètre géographique mais aussi de manière générale, il sied de relever la qualité des relations existant entre tous les maires et adjoints. Pour le soussigné, ce fut même une heureuse découverte et cela reste un grand plaisir de côtoyer des gens bienveillants et disponibles, au-delà de questions comme la taille des communes et les appartenances politiques respectives qui, dans d'autres contextes, peuvent sonner le glas de relations humaines de qualité.

Et c'est aussi l'occasion de terminer sur un coup de chapeau à toutes celles et tous ceux qui s'engagent ainsi pour la chose publique et qui sont en quelque sorte les gardiens de l'identité sur laquelle ce billet s'est ouvert.

Didier Fleck
Adjoint au maire

Les chiffres et le terrain
Criminalité : aide-toi et le ciel t'aidera !

La baisse de la criminalité dans le canton de Genève s'accentue, affichant une diminution des infractions au code pénal suisse de 19 % entre 2011 (année particulièrement catastrophique à cet égard) et 2013, de 11 % entre 2012 et 2013. Mais beaucoup trop de personnes sont encore victimes de malfrats de tout poil… et de leur propre imprudence ou naïveté.

Le conseiller d'Etat Pierre Maudet, en charge de la sécurité et de l'économie, et l'état-major de la police dirigé par Monica Bonfanti ont présenté et commenté à fin mars dernier aux élus cantonaux et communaux, puis à la presse, les dernières statistiques de la criminalité à Genève. Celle-ci retombe à un niveau que le canton n'avait plus connu depuis 2008. Après avoir été en tête du classement peu envié des villes les plus criminogènes de Suisse, la Ville de Genève pointe désormais au troisième rang. Mais les délinquants d'ici et d'ailleurs n'ont évidemment pas désarmé et le phénomène continue de mériter une attention soutenue, aussi bien publique que privée.

Baisse ici, augmentation là

Les infractions contre le patrimoine – qui représentent 81,5 % des infractions au code pénal – sont en baisse de 12 %. La pression exercée sur le terrain se révèle efficace, puisque les vols à la tire ont diminué de 21 %. Dans la lutte contre les cambriolages, une des d eux priorités immédiates fixées en 2012, les actions de prévention – telles que GE_*veille* – menées auprès de la population, couplées au travail d'enquête, ont permis d'atteindre des résultats significatifs puisque les vols sans effraction ont diminué de 29 % et les vols avec effraction de 21 %.

Les affaires traitées dans le cadre de la Loi sur les stupéfiants ont, elles, augmenté de 14 %, reflétant surtout la pro-activité de la police dans ce domaine. En ce qui concerne les violences domestiques, alors que les chiffres avaient enregistré une baisse entre 2008 et 2012, une hausse de 12 % a été constatée. Il en va de même sur le front de la cybercriminalité, où de plus en plus de malfrats savent exploiter les faiblesses ou les lacunes du système, ainsi que l'imprudence des utilisateurs, parfois un peu trop enclins à laisser sur le net des informations sensibles.

Mieux vaut prévenir

En 2013, la présence accrue des forces de l'ordre s'est concrétisée notamment par une hausse de 45,6 % des contrôles qui, associés au travail mené en matière d'investigation, ont entraîné 6'733 arrestations, contre 5385 en 2012 et 4280 en 2011.

Mais la police ne peut pas tout: on ne peut pas mettre un policier devant chaque maison et chaque véhicule à l'arrêt, ni à côté de chaque personne pour accompagner ses déplacements !

Or, de manière générale, on constate que les victimes de délits ou d'actes de malveillance ont souvent manqué de prudence. Lors d'une récente rencontre des magistrats des communes de la Champagne avec des responsables de la police cantonale, il a ainsi été rappelé que près d'un tiers des vols à domicile ou dans un véhicule ont été commis sans effraction. C'est une réalité notamment dans les campagnes, où l'on croit pouvoir laisser une fenêtre ou une porte ouverte… parce qu'on ne s'absente que quelques minutes. Des minutes mises à profit par des observateurs attentifs (ils n'ont que ça à faire !).

De même, il faut aujourd'hui se prémunir contre la roublardise des malfrats, qui n'a guère de limites. On a parlé de faux neveux, faux plombiers, faux employés de régie, faux policiers… Imaginez la scène suivante, telle que nous l'a décrite un porte-parole de la police et qui vaut son pesant de mise en garde. Un quidam sonne à votre porte (les personnes âgées sont souvent une cible plus vulnérable). Sous un prétexte futile (demande d'un renseignement, d'un verre d'eau, voire d'aller aux toilettes), il pénètre dans l'entrée, subtilise discrètement un objet anodin facilement atteignable, dit merci et s'en va. Quelques minutes plus tard, on re-sonne: le même quidam est devant la porte, encadré de deux personnes de bonne taille exhibant une carte ou plaque de police: «Bonjour Madame, Monsieur, nous avons intercepté cet individu, soupçonné d'avoir dérobé des objets et de l'argent dans la région : reconnaissez-vous l'un ou l'autre de ces objets ?» Oui, on reconnaît évidemment ! «Voulez-vous s'il vous plaît vérifier en présence de l'un de nous deux si des valeurs vous ont été dérobées ?» Et pendant que l'un des deux «policiers» surveille le «suspect», la victime fait scrupuleusement le tour de ses «cachettes» (chambre à coucher et salle de bain en tête)… et ne s'aperçoit même pas que l'habile malfaiteur les vide au fur et à mesure de leur contenu.

Autres temps, autres mœurs

D'accord avec vous, chère lectrice et cher lecteur: il est à peu près insupportable d'être tout le temps à l'affût, de se barricader, de n'ouvrir sa porte que lorsqu'on a pu identifier le visiteur, de suspecter tout le monde, d'éviter certains lieux voire de renoncer à sortir le soir, bref de vivre dans l'inquiétude et sur la défensive.

Mais il faut s'y faire et, même si nos communes ne figurent heureusement pas en tête des statistiques de la criminalité genevoise, admettre que la société a changé. Laisser une porte entrouverte pour que les amis ou les petits-enfants puissent passer dire bonjour alors qu'on est occupé au fond du jardin relève aujourd'hui de l'imprudence. Remettre de l'argent à des inconnus qui usent d'intimidation ou font miroiter des gains futurs témoigne d'une rare faiblesse. Et toutes les polices du monde ne changeront pas ce qu'est devenu notre environnement. Reste donc à adapter notre attitude au risque… y compris peut-être lorsque nous nous exprimons par les urnes, votations ou élections. Mais ça c'est évidemment une autre histoire, même si elle a aussi, en quelque sorte, une dimension «statistique».

DF

Un arbre pour Adeline

A l'initiative des autorités d'Avusy, un jeune arbre a été planté et une sobre cérémonie s'est déroulée le 16 avril dans le petit parc bordant l'école d'Athenaz. Un «arbre aux mouchoirs» en souvenir d'Adeline, jeune socio-thérapeute native de la commune assassinée dans l'exercice de ses fonctions par un monstre… il n'y a pas d'autre mot.

Lorsque nous pensons à la famille et aux proches d'Adeline, c'est d'abord pour partager leur chagrin. C'est ensuite en imaginant leur vécu alors que, chaque jour ou presque, pour une raison ou une autre, la presse revient sur cette affaire hyper-médiatisée. C'est aussi en mesurant que, si certaines consignes sécuritaires formelles ou de simple de bon sens avaient été respectées, Adeline serait toujours parmi nous. C'est enfin face à des mesures administratives qui, pour l'heure, apparaissent comme une quasi-insulte à sa mémoire, à ce qu'elle a enduré, hors même de toute idée de vengeance.

Adeline est notre fille ou notre sœur, sa famille est notre famille, son enfant est notre petit. Notre émotion, notre compassion et notre amitié leur sont acquises à jamais. Et quand nous ne serons plus là, il restera cet arbre en témoignage, pour que chacun, d'Avusy ou d'ailleurs, se souvienne qu'un jour quelqu'un a osé éteindre une vie de valeur et un sourire lumineux.

DF, au nom des autorités communales

René Jemmely, maire, et la maman d'Adeline

Les conseillers municipaux et les membres des commissions n'ont pas chômé ces derniers mois, dans un contexte rendu parfois plus délicat par des procédures soumises à de nouvelles exigences cantonales. Avec les explications nécessaires, le temps et un certain pragmatisme là où cela reste possible, les travaux sont allés bon train… même si les processus politiques sont par définition plutôt lents. Ces travaux et leurs résultats, comme l'engagement de l'Exécutif, contribuent à la gestion de la commune dans l'intérêt de ses habitants et le respect de son identité. Vous en trouverez de brefs reflets ci-après, ainsi d'ailleurs que dans d'autres pages de ce bulletin.

Achat d'une propriété dans le village d'Athenaz

La commune est propriétaire de terrains au centre du village d'Athenaz («terrains Portier») et souhaite y implanter en particulier quelques constructions à vocation sociale et conviviale. A la suite du décès d'un habitant de notre commune, la possibilité a été donnée à celle-ci d'acquérir la succession, constituée d'une maison et d'un terrain jouxtant ceux qui nous appartiennent déjà afin d'obtenir la maîtrise d'un périmètre plus substantiel.

Après moult discussions, aussi bien au sein du Conseil municipal qu'avec les agents immobiliers, le Conseil municipal a décidé lors de sa séance du 11 février 2014, par 9 voix pour et 1 abstention, d'autoriser M. le Maire à acquérir les parcelles et l'habitation pour un montant de Fr. 1'600'000,--, y compris les frais d'actes et autres droits.

Manège d'Avusy : transformations en cause

Dans une précédente édition, nous vous avions indiqué que la commune refusait d'accepter sans plus les transformations apportées sans autorisation au manège d'Avusy par son propriétaire. L'idée était de lui demander au moins des compensations dont pourraient bénéficier les habitants de la commune.
Sommé de démolir ce qui avait été construit indûment, il a alors présenté une demande de renseignements relative à un déclassement en zone sportive… qui n'a cependant pas été formellement présentée dans le délai de quatre ans prévu. Considérant que nul ne saurait être au-dessus des lois, la commune a fait savoir au propriétaire du manège qu'elle ne modifierait pas sa position.

Nous sommes en attente d'une décision du Tribunal.
Affaire à suivre, comme on dit.

Budget et taxe professionnelle pour l'exercice 2014

Le budget accepté par votre Conseil municipal pour l'exercice en cours (10 voix pour, 1 contre et 1 abstention) se monte à **Fr. 4'384'089.--,** avec un excédent de revenu présumé s'élevant de **Fr. 35'022.--**.

Le taux des centimes additionnels reste inchangé à **50 centimes.**

La commission des finances étudie avec attention la possibilité de baisser le niveau de ce centime, sans pour autant, il va sans dire, menacer les investissements et l'équilibre des comptes de la commune.

Adhésion à CapEmploi

La structure CapEmploi, partenaire de l'OSEO Genève, propose écoute, information et appui à des jeunes de 15 à 25 ans en rupture de formation ou/et d'emploi. Elle vise leur réinsertion scolaire ou professionnelle. L'antenne de la Champagne est pilotée par les services sociaux de la commune de Bernex, appelés à recevoir et informer les jeunes. Notre commune est la dernière de la Champagne à rallier Cap-Emploi.

Outre une participation financière d'une dizaine de milliers de francs par année, les communes adhérentes s'efforcent de trouver en leur sein des places pour des stages de brève durée ayant pour vocation de remettre le pied à l'étrier des jeunes demandeurs.

Sur proposition de l'Exécutif, la commission économie et agriculture de notre Conseil municipal étudiera la possibilité d'aborder les entreprises implantées à Avusy pour savoir si elles seraient disposées à proposer de tels stages.

Elaboration d'un plan directeur communal des énergies

Si Avusy n'a pas à proprement parler voté d' «Agenda 21», elle ne se désintéresse évidemment pas des questions environnementales. Soucieux de la préservation de notre environnement, le Conseil municipal a demandé à l'Exécutif, par le biais d'une motion, d'élaborer un plan directeur communal des énergies et, dans un premier temps, d'établir un cahier des charges destiné à la commission environnement, sur la base duquel elle pourra développer une réflexion globale.

A la suite de cette décision, diverses motions relatives aux énergies ont été proposées lors des séances du Conseil municipal, telles que : tarif d'achat d'électricité en gros pour les bâtiments communaux, système de régulation des installations de chauffage et ventilation du centre communal d'Avusy, étude de faisabilité d'un chauffage solaire au centre communal d'Avusy, etc.

Véhicules TPG : état des routes…

Comme on a pu le remarquer, les conducteurs des bus TPG ne prennent de loin pas toujours la peine de se croiser aux emplacements prévus à cet effet et bon nombre de banquettes herbeuses en subissent les conséquence, sur l'ensemble du territoire communal et même par-delà nos frontières.

Plusieurs réclamations ont été adressées à la direction des TPG en collaboration avec la commune de Soral, photos à l'appui. Des rendez-vous ont eu lieu sur place avec des responsables de l'entreprise, appelés à intervenir auprès de leurs chauffeurs. En espérant une amélioration qui se fait encore attendre, les banquettes, grilles et regards de routes qui ont été endommagés vont être réparés.

… et ligne L

La commune de Bernex souffrait d'un trafic de bus jugé excessif puisqu'il pouvait atteindre six cents passages par jour. Pour répondre à ce souhait d'allégement, depuis mi-décembre la ligne L ne traversait plus Bernex, mais empruntait la route de Chancy, pour remonter dans le village au giratoire de la route d'Aire-la-Ville et rejoindre le cycle du Vuillonnex.

Ce nouveau tracé n'allait pas sans inconvénients liés à la surcharge de trafic sur la route de Chancy, à la desserte du Cycle d'orientation et à la difficulté pour de nombreuses personnes d'accéder à des commerces et administrations de Bernex.

A la suite d'une rencontre des magistrats communaux avec le conseiller d'Etat Luc Barthassat en charge du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, décision a été prise de réintégrer la ligne L à travers Bernex, mais selon des horaires allégés en dehors des heures de forte demande.

Nomination chez les pompiers

Notre compagnie des sapeurs-pompiers peut compter sur un nouveau premier-lieutenant. La nomination

(Suite en page 8)

de M. Frédéric Schlatter sera effective au 1er juillet de cette année.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et nos remerciements pour son engagement.

Aide au Burkina Faso
Il y a une vingtaine d'année que les communes de la

Champagne et celle de Dardagny se sont engagées à créer et soutenir une école professionnelle à Pô, au Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres du monde.

Concrètement, chaque commune verse une subvention annuelle de Fr. 6'000.--. Sur place, un répondant est en relation avec un représentant de nos communes, Philippe Lädermann, adjoint au maire de Laconnex, qui se rend régulièrement à Pô pour s'assurer de l'état d'avancement des projets et de la bonne gestion de l'école… qui aurait dû finir par s'autogérer. Las ! Certaines observations ont montré que ce postulat était illusoire. Il a notamment été constaté que des élèves faisaient des kilomètres le ventre vide pour se rendre à l'école et qu'il fallait les nourrir.

Décision a donc été prise de poursuivre cette aide, aucun appui ne pouvant être attendu du gouvernement.

La commune de Cartigny a décidé l'année passée de se retirer du dispositif pour se consacrer à d'autres projets, mais elle le fera sur quatre ans pour ne pas créer un trou trop brutalement. Cette année, c'est la commune de Dardagny qui a pris la même décision pour la même raison.

L'avenir de cette école est donc tout sauf assuré, dès lors que les communes restant dans la course ne sont pas disposées à assumer l'entier de l'aide. Des solutions sont activement recherchées, en particulier l'adhésion de nouvelles communes à l'extérieur de la Champagne.

Approbation des comptes 2013 ainsi que des crédits budgétaires supplémentaires et des moyens de les couvrir

C'est lors de sa séance du mois de mai, et à l'issue d'un travail que la commission des finances entreprend en collaboration avec l'Exécutif, que le Conseil municipal est appelé à approuver (ou non) les comptes et les crédits budgétaires supplémentaires, ainsi que les moyens de les couvrir.

Par 10 voix pour et 1 abstention, le Conseil municipal a ainsi décidé

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2013.

2. D'approuver le compte de fonctionnement 2013 pour un montant de Fr. 4'506'996,55 aux charges et de Fr. 4'511'772,50 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 4'775.95.

3. D'approuver le compte d'investissement 2013 pour un montant de Fr. 215'896,10 aux dépenses et de Fr. 0,00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 215'896,10.

4. D'approuver le financement des investissements nets de Fr. 215'896,10 par l'autofinancement à raison de Fr. 1'222'803,30 au moyen des montants de Fr. 834'166,75 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement pour un montant de Fr. 383'860,60 et de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Fr. 4'775,95.

   L'excédent de financement s'élève à
   Fr. 1'006'907,20.

5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à Fr. 4'775,95 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2013.

Avusy fête sa Conseillère d'Etat

Quelques jours avant Noël, Avusy a fêté sa concitoyenne Madame Anne EMERY-TORRACINTA, élue Conseillère d'Etat, lors d'une fête donnée en son honneur au centre communal d'Athenaz, à laquelle ont participé de nombreuses personnalités ainsi que la population.

Lors de la partie officielle, son fils Valentin a pris la parole pour un discours plein d'humour.

La soirée s'est poursuivie autour d'un savoureux apéritif dînatoire, le tout agrémenté par les notes entraînantes des Musiciens du Léman.

Le Feuillu 2014 : une cuvée exceptionnelle

Cette année nous avons fêté le 30ème anniversaire du Feuillu d'Avusy.

Le cortège, qui comprenait six chars décorés ainsi que la charrette des mariés était vraiment très joli; une cuvée exceptionnelle pour le 30ème.

Merci à la Commune qui a offert aux enfants le carrousel, le château rigolo et le trampoline, que du bonheur pour cette jeunesse !

Merci également aux enseignants pour la création des décors et la décoration des chars qui ont défilé avec les enfants, ainsi qu'à l'équipe qui a façonné le délicieux pain campagnard.

L'expo photos retraçant la vie du Feuillu d'Avusy depuis ses débuts à ce jour était très touchante.

Nous profitons également de remercier toutes les actrices et tous les acteurs qui ont officié dans l'ombre durant ces 30 ans : n'oublions pas que sans eux la fête ne pourrait pas avoir lieu.

Avec le bénéfice des années 2013 et 2014 nous avons emmené en car tous les enfants des classes d'Athenaz visiter les Grottes de Vallorbe et avons passé l'après-midi à Jura Parc; ce fut une très belle escapade.

Nous vous disons à toutes et tous «à l'année prochaine» et vous souhaitons un bel été.

Pour l'équipe du Feuillu
Yves Bondi

Noël des aînés et des jeunes retraités

C'est toujours un immense plaisir pour la commune d'organiser le Noël des Aînés, fête très appréciée par nos jeunes et moins jeunes retraité(e)s. Au vu de son succès d'ailleurs, la fête a eu lieu cette fois-ci au centre communal d'Athenaz, aménagé avec beaucoup de goût tout spécialement pour l'occasion.

Le traiteur a une nouvelle fois fait merveille dans les assiettes et l'orchestre a animé avec bonne humeur et enthousiasme la soirée, lors de laquelle les danseurs n'ont par ailleurs pas été en reste.

Beaux anniversaires

Les autorités ont rendu visite - et hommage - à des aînés de la commune.

Mme Hélène Villars a fêté ses 90 ans. Elle est entourée de son époux, et, de droite à gauche, de René Jemmely, Didier Fleck et Eric Gardi.

Mariés le 23 avril 1954, Maria et Robert Lauper ont fêté leurs 60 ans de mariage. Ils sont entourés de leurs enfants et des membres de l'Exécutif.

Mariés le 10 avril 1954, Hélène et Hubert Villars ont également fêté leurs 60 ans de mariage, accompagnés du maire et de ses adjoints.

CAPEMPLOI
Insertion professionnelle pour jeunes

CapEmploi est un dispositif intercommunal d'insertion professionnelle pour des jeunes en rupture de formation ou de projet professionnel. Les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex et Soral collaborent à ce dispositif. L'OSEO Genève est le partenaire professionnel qui assure l'accompagnement des jeunes dans l'antenne CapEmploi.

Cette structure s'adresse exclusivement aux jeunes de ces communes, âgés de 15 à 25 ans, libérés de la scolarité obligatoire et qui souhaitent obtenir des informations, des conseils ou un appui personnalisé concernant leurs recherches de formation, de stages et d'apprentissages.

Dans un cadre convivial, une conseillère en insertion professionnelle accueille les jeunes et détermine avec eux leurs besoins relatifs à la recherche de formation.

Infos pratiques

Permanences
Mardi de 10h. à 12h.
Jeudi de 14h. à 17h.

Sur rendez-vous
Lundi de 9h. à 12h.
Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h. à 12h. et de 13h. à 17h.
Vendredi de 9h. à 15h30

Téléphone 022 757 47 12 - Fax 022 757 47 14

Adresse CapEmploi, chemin du Signal 23 - 1233 Bernex
Email capemploi@oseo-ge.ch

OSEO GENÈVE · fase · BÜPP · Hospice général

A partir du 1er février 2014, les tpg proposent un tout nouveau service : **L'achat de billet par SMS !**

De quoi s'agit-il ?

L'objectif du service est d'offrir aux clients tpg une facilité pour acquérir un titre de transport occasionnel unireso. Tant la commande que la distribution du billet se font par SMS. Le client envoie un SMS au 788 avec la mention « TPG1 » ou « TPG2 » en fonction du titre de transport choisi. Il reçoit en quelques secondes, par retour de SMS, le billet sur son portable. Le prix du billet par SMS sera le même que celui d'un billet classique. Il pourra être débité soit sur la facture téléphonique du client soit sur son compte Prepaid. L'achat du billet par SMS sera possible avec tous types de téléphone portable – smartphone ou non – mais uniquement avec une carte SIM suisse. Les applications mobiles tpg pour iPhone et Android permettent également l'accès à ce service via un raccourci présent sur l'écran d'accueil. Pour cela, il suffira aux clients d'appuyer sur le bouton « Ticket » de l'application.

Vous trouverez des compléments d'information au sujet du billet par SMS sur le site internet des TPG :
http://www.tpg.ch/web/10162/586

Le Rugby Club Avusy se présente aux habitants d'Avusy (si cela est encore nécessaire)

En cette année de jubilé, le Rugby Club Avusy souhaite se présenter aux habitants de la commune et communiquer sur ses activités.

Depuis 25 ans, le club s'investit sans relâche pour la promotion du rugby dans la région et ceci à divers niveaux :

- avec son école de rugby pour les jeunes nés entre 1998 (catégorie U16 / moins de 16 ans) et 2008 (catégorie U6)
- avec son équipe senior réserve évoluant en première ligue, qui affronte des clubs genevois et vaudois et qui sert de tremplin pour les jeunes issus de l'école de rugby ou les joueurs qui commencent la compétition
- avec sa première équipe senior, détentrice de 7 titres de champion suisse (LNA en 2003, 2011 et 2012 et LNB en 1993, 1996, 2000 et 2010) qui évolue actuellement en Ligue Nationale A
- avec une future équipe féminine si le projet suscite de l'intérêt et que le club réussi à réunir un groupe suffisamment large pour qu'une équipe soit alignée en compétition
- avec son amicale des anciens

Si vous vous reconnaissez dans les activités du club, que vous souhaitez inscrire vos enfants à l'école de rugby ou goûter à notre sport en tant que joueur/joueuse, arbitre ou éducateur, si un partenariat ou une activité bénévole vous intéresse, les personnes suivantes pourront vous aider :

Ecole de rugby : M. Jean-Marc Pythoud (Responsable de l'école) : pythoud61@hotmail.ch

Secteur sportif : M. Julien Colomine (Manager Général) : julien.colomine@gmail.com

Partenariat : M. Laurent Marmeys (Président) : laurent.marmeys@gmail.com

LE COUFFIN

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour
Région Champagne

Vous êtes à la recherche d'une activité professionnelle indépendante, conciliant votre vie familiale et votre envie de mettre à profit vos compétences dans le domaine de la petite enfance ?

Garde d'enfant:

Une activité valorisante et reconnue

En tant qu'indépendant vous vous organisez selon vos disponibilités et vous êtes libre de fixer vos tarifs. De plus, vous faites partie du réseau de la Champagne, qui vous permet de bénéficier :

⇨ de contacts et de moments d'échanges avec d'autres professionnels
⇨ d'un service de renseignement et de coordination
⇨ de formations continues selon vos souhaits
⇨ d'un soutien administratif ⇨ d'une prime annuelle ⇨ Etc…

Prenez contact avec notre coordinatrice Sylvie Tornay, au **022 756 09 91**

ou consultez notre site : **www.lecouffin.ch**

L'Association Le Couffin est une association intercommunale à but non lucratif, subventionnée par les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral

Après la première série d'inscriptions pour la rentrée 2014-2015, le jardin d'enfants « aux Escargots » dispose encore de quelques places :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
3 places	1 place	8 places	2 places	2 places

Voici nos coordonnées:
Muriel Magnin (éducatrice) 022.756.29.42
Sophie Barrillier (présidente) 022.300.32.28

Adresse postale : Jardin d'enfants « aux Escargots » de Sézegnin
route du Creux-du-Loup 42
1285 Athenaz- Sézegnin

Nous répondrons avec plaisir à vos questions concernant le jardin d'enfants.
Vous pourrez également nous rencontrer aux Promotions ou à la Vogue, où nous tiendrons un stand de pâtisseries.

«La Loutre»: poissons en 2014, champignons en 2015

Comme chaque année, La Loutre, société de pêche et mycologie, a organisé son traditionnel concours de pêche autour de l'étang «Meyer» sur la route de Grenand, à la sortie du village d'Athenaz. Le week-end des 14/15 juin a ainsi vu s'entrecroiser concurrents jeunes et moins jeunes, curieux d'ici et d'ailleurs, ainsi que le tout-Avusy convivial et festif dans une joyeuse ambiance quasi vacancière.

Cette année, La Loutre avait aussi prévu d'organiser l'exposition biennale de champignons au Centre communal d'Athenaz, toujours attendue et bien fréquentée pour ses aspects à la fois colorés et didactiques. Mais, comme d'autres sociétés, elle a été sollicitée par la Jeunesse d'Avusy, qui organise la Vogue d'Athenaz tous les deux ans également. Réunis en assemblée générale, les membres de La Loutre ont décidé de soutenir la Jeunesse en organisant un stand dans le cadre de la Vogue 2014.

Point trop n'en faut pour respecter les disponibilités, ménager les enthousiasmes et assurer la qualité ! La société a dès lors choisi de reporter d'une année l'exposition mycologique, qui aura donc lieu en 2015 et reprendra son rythme biennal. On ne se réjouira que davantage de la retrouver l'an prochain au calendrier des nombreuses manifestations avusiennes traditionnelles.

La Loutre

Traditionnel concours de fin août au Centre communal

C'est avec un grand plaisir que l'Amicale de pétanque d'Avusy invite toutes les personnes de la commune à venir jouer et/ou découvrir la pétanque le week-end des **samedi 30 et dimanche 31 août 2014** sur les terrains jouxtant la salle communale. Toute le monde, quel que soit son niveau, est invité à venir partager ce grand moment de bonne humeur et de convivialité.

A cette occasion, un challenge «Sociétés Communales» sera également organisé le dimanche 31 août; ce challenge est ouvert à toutes les associations et sociétés de la commune.

Nous demandons une contribution de Fr. 60.-- par doublette (équipe de 2 personnes), comprenant l'inscription, le repas de midi ainsi que les prix aux gagnants. Les inscriptions auront lieu de 8h15 à 9h00 et le début du concours à 9h15 environ.

Nous nous ferons un plaisir de vous faire découvrir et apprécier notre sport favori. Nous comptons sur un maximum de personnes intéressées. Nous vous remercions de votre participation.

Avec nos cordiales salutations et à bientôt.

Pour l'Amicale de pétanque d'Avusy
Le secrétaire : Jean-Pierre Soulier

Cher-e-s habitant-e-s de la commune d'Avusy et de la Champagne,

C'est avec un immense plaisir que la Jeunesse d'Avusy et les sociétés communales, vous invitent à venir faire la fête lors de la traditionnelle Vogue d'Athenaz qui aura lieu les:

Samedi et dimanche 23 & 24 août 2014

Comme d'habitude, le village d'Athenaz sera au cœur des festivités. Tout au long du week-end, vous aurez la possibilité de vous restaurer et abreuver dans nos différents stands, ainsi que de vous divertir grâce aux diverses activités et animations qui vous seront proposées.

En guise de point d'orgue de ce week-end qui s'annonce d'ores et déjà inoubliable, nous avons la joie de vous convier au :

Concert du Beau Lac de Bâle, dimanche 24 août, 18H00

Vous avez également la possibilité d'apporter votre soutien à notre belle fête populaire en effectuant une donation (**CCP : 12-235610-0, Jeunesse d'Avusy, La Vogue**) ou en insérant une annonce dans le programme de la manifestation (contact : jeunesseavusy@gmail.com).

Nous tenons également à remercier ici la Commune d'Avusy pour son indéfectible soutien et son aide précieuse.

Nous vous souhaitons un bel été et nous réjouissons d'avance de partager ensemble ce week-end festif.

Vive la Vogue d'Athenaz !

Flavien Gaillard
Président de la Jeunesse d'Avusy

Bastien Bosson
Président du Comité d'Organisation

Fondation Bruno Boscardin : une fondation en plein essor

Active en faveur de la jeunesse, mais encore peu connue, la Fondation Bruno Boscardin a déjà distribué quelque Fr. 15'000,-- par année depuis 2009.

Née voilà 6 ans, La Fondation Bruno Boscardin a pour but de favoriser le développement du cyclisme en Suisse romande pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans (écoliers, cadets et juniors) en allouant des dons aux clubs cyclistes et organisateurs de manifestations cyclistes destinés totalement ou partiellement aux jeunes. Les dons peuvent également soutenir de jeunes sportifs considérés comme des espoirs du cyclisme.

«Grâce au Défi Boscardin qui nous verse l'essentiel de ses recettes, nous jouissons d'une situation financière saine» se réjouit Rolf Gobet, président du conseil de La Fondation. Cette dernière a déjà distribué quelque Fr. 15'000,-- par année depuis sa création. Mais elle pourrait, souhaiterait, en faire davantage. «Nous sommes encore relativement méconnus et les demandes de soutien, qu'il s'agisse de jeunes ou de clubs, sont encore peu nombreuses», explique-t-il.

Par les actions et les personnes qu'elle soutient, la fondation souhaite aussi contribuer à une image positive du cyclisme tout en sensibilisant chacun aux dérives potentielles de ce sport». Outre les jeunes sportifs et les clubs, elle soutient aussi des organisations comme du Tour du pays de Vaud.

Bénéficiaires heureux

Le Vélo club Courtételle figure parmi les bénéficiaires actuels de la fondation. Très actif dans la promotion du vélo auprès des jeunes, le club offre notamment une école de cyclisme et organise une série de critériums destinés aux enfants de 5 à 16 ans. « La participation de la Fondation Bruno Boscardin est entièrement investie dans ces courses » explique Stéphane Joliat, sponsor du club et membre de sa commission sportive. « Cet argent nous permet de ne demander que 5 francs pour l'inscription et d'offrir à chacun des prix d'une valeur de 20 francs ».

Coureur, club, organisateur de courses pour les jeunes et besoin d'un soutien ? N'hésitez pas à demander. Chacun peut aussi soutenir lui-même ces efforts par un don, via le compte bancaire ou le système de paiement mis en place et détaillé sous la rubrique «faire un don» du site Internet de La Fondation (voir ci-dessous)

La Fondation Bruno Boscardin est très fière d'avoir soutenu :

- L'espoir suisse de vélo trial, David Bonzon, qui a décroché les titres de champion suisse, de champion d'Europe et de champion du monde junior.
- L'équipe nationale suisse junior sur piste qui a décroché avec Tom Bohli le titre de champion du monde U19 de poursuite individuelle junior.
- Le sporting club Lignon qui retrouve une seconde jeunesse après une période d'inactivité

Faire un Don

- Par virement bancaire :
  Banque Raiffeisen Région Genève Rhône,
  Bénéficiaire : Fondation Bruno Boscardin, IBAN :
  CH95 8018 1000 0091 2977 0
- Par sms au N°339 :
  Envoyez fdbb suivi du montant (entre Fr. 1,-- et Fr. 100,--) ex. : fdbb 10 = montant de Fr. 10,--.

Informations

www.fondationbrunoboscardin.ch

www.ledefiboscardin.ch

La fondation remercie la commune d'Avusy et tous ses habitants de leur accueil et leur soutien dans l'organisation de la course cycliste Le Défi Boscardin, qui en est déjà à sa 6ème édition.

Le Défi Boscardin
6ème édition
27 sept 2014
Avusy - Genève

Madame, Monsieur,

Vous risquez d'être importunés le samedi 27 septembre 2014 par le déroulement de la course cycliste «Le Défi Boscardin». Des signaleurs seront présents au bord de la route pour assurer la sécurité des coureurs et minimiser les contrariétés que vous pourriez subir.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir d'ores et déjà nous excuser pour ce désagrément.

Aussi, c'est avec grand plaisir que nous vous proposons de partager cette journée avec nous au centre sportif d'Athenaz.

Programme 2014

Horaires	Activités
7h15 - 8h00	**Retrait dossards CLM**
9h00 - 11h45	**Départ CLM basé sur 150 équipes**
8h45	Premier départ - 11h15 Dernier départ
Dès 11h30	**Repas ouvert à tous**
10h15 - 11h45	**Retrait dossards catégories Ecoliers IAM Junior Challenge :** U11, U13, U15 et U17 non licenciés
12h15 - 13h00	**Remise des prix CLM**
13h15 - 14h15	**Départ Ecoliers**
13h00 - 14h00	**Retrait dossards catégories licenciés :** U17 IAM Junior Challenge et U19
14h30 - 16h45	**Départ U19**
14h35 – 16h30	**Départ U17 IAM Junior Challenge**
15h00 – 15h45	**Remise des prix Ecoliers**
17h15 – 17h45	**Remise des prix U17 IAM Junior Challenge et U19**
Dès 18h00	**Match de gala FC Variété**
Dès 19h00	**Repas ouvert à tous**

Déchets encombrants 2014

Les encombrants sont à déposer au maximum 48h. à l'avance, au plus près des containers ou déchetteries communales.

Jeudi 27 septembre 2014

Attention : la levée des déchets ménagers du lundi est programmée aux environs de 7h., pour les containers à roulettes et sur les grands axes uniquement. Le ramassage du vendredi reste inchangé.

La levée de compost est effectuée le lundi matin.

Nous rappelons que les gravats, tuiles, objets en béton, débris provenant d'une démolition et les pièces de voiture ne font pas partie des déchets encombrants ordinaires. Ils ne sont par conséquent pas ramassés lors de la levée. Il est demandé aux personnes concernées par ces déchets spécifiques de bien vouloir organiser elles-mêmes leur enlèvement.

Qu'elle était belle ma déchetterie...

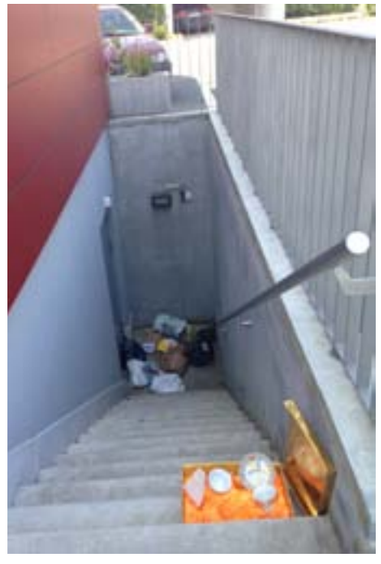

Nous vivons une époque nouvelle et formidable : celle du recyclage.

Cette activité a pris un tel essor que les collectivités publiques et les consommateurs ont parfois du mal à suivre.

Il est en effet difficile pour une commune comme la nôtre – composée de trois villages et d'un hameau – de répartir et de gérer correctement, à la satisfaction de tous, les lieux de récupération des différents types de déchets.

Et nous en produisons toujours plus : au secours ! Les déchetteries souffrent régulièrement de l'inattention de certains utilisateurs.

Pour le bien de chacun et de l'environnement, il est utile de rappeler ici quelques règles :

- déposer les déchets dans les conteneurs correspondant (cela paraît couler de source, et pourtant...);
- plier les cartons, pour que les conteneurs prévus pour leur récupération ne se remplissent pas trop vite;
- tous les métaux ne sont pas de l'acier : attention de déposer l'alu dans les conteneurs qui lui sont destinés;
- si malgré tout des conteneurs sont pleins, il est préférable de garder ses déchets jusqu'à la prochaine levée et de prendre contact avec la Mairie afin qu'elle puisse entreprendre le nécessaire;
- respecter les indications relatives aux heures de dépôt : les voisins vous en remercient !

Avec la participation et la bonne volonté de chacun, l'activité qui consiste à préserver l'environnement par le recyclage, ne produira plus d'effets négatifs sur les riverains des déchetteries.

Mairie d'Avusy et agence postale
Rte du Creux-du-Loup 42 - Sézegnin
Tél. 022 756 90 60 – fax. 022 756 90 61
Heures d'ouverture :
Lu – me - ve 9h. à 12h. / 15h. à 17h.
Ma - je 10h. à 12h. / 15h. à 18h.
E-mail : info@avusy.ch
Site Internet : www.avusy.ch

HORAIRES D'ETE

Pendant les vacances scolaires, soit du 30 juin au 22 août, les horaires d'ouverture de l'agence postale et de la mairie seront réduits, et nos bureaux seront ouverts :

- lundi, mercredi et vendredi de 10h. à 12h.
- mardi et jeudi de 16h. à 18h.

Nous vous souhaitons un agréable été et de très bonnes vacances.

Concierge de l'école
Veuillez prendre contact directement avec la Mairie.

Centre d'action sociale et de santé (CASS)
Rue de Bernex 313 – Bernex
Tél. 022 420 39 30

Gendarmerie de Lancy-Onex
Route du Pont-Butin 55 – Petit-Lancy
Tél. 022 427 64 00

Le Couffin (Association d'aide au placement d'enfants en famille d'accueil de jour)
Route d'Avully 33 – Avully
Tél. 022 756 09 91 – fax. 022 756 09 92
Heures d'ouverture :
Le lundi et mardi de 8h. à 11h. et de 13h30 à 15h30
Jeudi et vendredi de 8h. à 11h.
E-mail : lecouffin@bluewin.ch
Site Internet : www.lecouffin.ch

Catéchèse enfance
Renseignements et inscriptions :
Anita MUDRY, assistance pastoral
Tél. 022 756 03 81 - anita.mudry@bluewin.ch

Centre de récupération du Nant-de-Châtillon
Rte d'Aire-la-Ville – Bernex
Espace récupération tél. 022 420 91 22
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 14h.30 à 19h.30
Samedi et dimanche de 9h.30 à 17h.

SIG (Services Industriels de Genève)
Interventions urgentes (24h/24h) :
Tél. 022 420 88 11
Centre de relations clients :
Du lundi au vendredi de 7h.30 à 17h.30 – Tél. 0844 800 808
Relevé des compteurs (Date précise du relevé : figure sur la facture qui précède le relevé)
Tél. 022 420 90 76

Amicale des pompiers d'Avusy
Président : M. Laurent DUFOURNET
6, rte d'Athenaz – ATHENAZ
Tél. 079 624 54 37

Association des parents d'élèves d'Athenaz
(APE-Athenaz)
Présidente : Mme Nathalie WAELTI
18, ch. des Fiolages – SEZEGNIN
Tél. 022 736 83 33
www.ape-athenaz.ch
info@ape-athenaz.ch

«Avusy Court»
M. René JEMMELY, tél. 022 756 36 22 ou
M. Olivier GOY, tél. 022 756 32 44

Badminton
Président : M. Marco HESSELS
Tél. 022 756 03 76
Secrétaire : M. Philippe JENNI
30,ch. de Cusinand – ATHENAZ
Tél. 022 756 15 11

Bibliodul (bibliothèque / ludothèque)
Centre communal d'Avusy
37, rte d'Athenaz – ATHENAZ
Tél. 022 756 92 83
bibliodul@gmail.com

Chorale paroissiale d'Avusy
Directrice : Mme Brigitte CHASSOT
34, ch. de Cusinand – ATHENAZ
Tél. 022 756 25 96

Compagnie Saint-Charles
Présidente : Mme Nathalie VALLADE
10, rte d'Avusy – AVUSY
Tél. 022 756 36 57

Compagnie des Sapeurs-pompiers
Commandant : M. Daniel MENETREY
17, ch. des Fiolages- SEZEGNIN
Tél. 079 277 71 73

Confrérie
Président : M. Dylan FROSSARD
3, ch. des Quoattes – AVUSY
Tél. 022 756 11 41

«Les Cuivres de Grenand»
Président : M. Philippe ISELI
32, rte d'Avusy – AVUSY
Tél. 022 756 31 66

Dames paysannes
Cheffe de groupe : Mme Joëlle GUICHON
30, ch. de Cusinand – ATHENAZ
Tél. 022 756 11 32

Dance aerobics
Responsable : Mme Carmen BUSER
57, rte de Forestal – ATHENAZ
022 756 37 21
www.danceaerobics.com

Exposition de La Laiterie
Responsable : Mme Elsbeth MEYER
62, rte de Grenand – SEZEGNIN
Tél. 022 756 13 64

Fenêtres de l'Avent
Responsables : Mme Sandra BERTHOUD
Tél. 022 369 00 79
Mme Sophie DORFLIGER
Tél. 022 756 06 46

Feuillu
Président : M. Yves BONDI
31, rte d'Athenaz – ATHENAZ
Tél. 022 756 17 76

Fleurs avant le pain (soutien ponctuel aux personnes âgées et/ou exclues)
Responsable : Mme Françoise SPAHR
7A, ch. du Moulin-de-la-Grave - AVUSY
Tél. 022 756 15 62 ou 079 690 21 91

Golfeurs d'Avusy
Contact : M. Roberto GRU
21, ch. des Quoattes - AVUSY
Tél. 079 202 26 84

Jardin d'enfants les Escargots
Educatrice : Mme Muriel MAGNIN
Local : 44, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN
Tél. 022 756 29 42

«Jeunesse d'Avusy»
Président : M. Flavien GAILLARD
11, ch. des Plantées – SEZEGNIN
Tél. 076 589 54 81
e-mail : jeunesseavusy@gmail.com

Les 24h. de rugby d'Avusy
Président : M. Laurent GARRIGUES
19, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN
Tél. 022 756 12 36
www.24hrugby.ch

«La Loutre»
Responsables : M. Stéphane BECK
49bis, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN
Tél. 022 756 43 46

Nordic Walking
Responsable : Mme Danièla KOPP
44, ch. des Traversins – SEZEGNIN
Tél. 079 401 67 75
www.bouger.ch

«Pétanque d'Avusy»
Président : Pierre TAMBORINI
26, ch. de Cusinand - ATHENAZ
Tél. 022 756 37 44

«Pétardiers»
Président : M. René JEMMELY
5, ch. des Plantées – SEZEGNIN
Tél. 022 756 36 22

RCA – Ecole de rugby
Responsable : M. Jean-Marc PYTHOUD
89, rte de la Plaine – LA PLAINE
Tél. 022 754 18 18

Restaurant scolaire «Les P'tites Assiettes»
Responsable : Mme Laure REYMOND
11A, ch. des Quoattes – AVUSY
Tél. 022 756 10 53

Rugby-club d'Avusy
Président : M. Laurent MARMEYS
16, rue Maurice-Braillard - GENEVE
Tél. 079 263 42 81
www.rcavusy.ch

Transport scolaire
Mme Rachel LUCHETTA BRADBURY Tél. 022 756 09 27
M. Olivier KRONEGG Tél. 022 756 05 32

TIC (atelier théâtre)
Responsable : M. Thierry MORENO
87, ch. des Quoattes – AVUSY
www.la-tic.ch
info@zimprotherapeutes.ch

Volley-ball «Les Manchots»
Responsable : Mme Jacqueline ISELI
32, rte d'Avusy – AVUSY
Tél. 022 756 31 66

Groupes politiques

«L'Entente communale»
M. Eric GARDI
79, ch. du Cannelet - AVUSY
Tél. 022 756 20 09

«Les Indépendants»
M. René JEMMELY
5, ch. des Plantées – SEZEGNIN
Tél. 022 756 36 22

«L'Ouverture»
M. Christian ETIENNE
8, ch. de la Combe - ATHENAZ
Tél. 022 756 28 82

Les membres du Bureau du Conseil municipal

Sont membres du bureau pour cette année :

Olivier JUNGO, président,
Claire-Lise HALDEMANN, vice-présidente
Marc BRÜDERLIN, membre
Henri GANGLOFF, secrétaire.

Nous les remercions de leur engagement.

Dates des séances du Conseil municipal pour le 2ème semestre 2014

Mardi 23 septembre 2014 à 20h.30
Mardi 14 octobre 2014 à 20h.30
Lundi 4 novembre 2014 à 18h.30
Mardi 9 décembre 2014 à 20h.30

Votations 2014

Le 28 septembre (votation populaire)
Le 30 novembre (votation populaire)

Calendrier des manifestations

Août 2014

01.08.14	Fête nationale à la salle communale d'Avusy
Les 23 au 24.08.14	Vogue d'Athenaz
Les 30 et 31.08.14	Tournoi de pétanque au centre communal d'Avusy

Septembre 2014

13.09.14	Randoschtroumpfs au centre communal d'Avusy
20.09.14	Soirée de soutien du RCA à la salle communale d'Avusy
27.09.14	Défi Boscardin au centre communal d'Avusy

Octobre 2014

11.10.14	Bal à la salle communale d'Avusy

Novembre 2014

01.11.14	Cochonaille à la salle communale d'Avusy
Du 01.11 au 16.11.14	Exposition à la Laiterie de Sézegnin
09.11.14	Tournoi des écoles de rugby au centre communal d'Avusy
A confirmer	Apéritif des pompiers au four à pain d'Athenaz
22.11.14	Sainte-Cécile à la salle communale de Sézegnin

Décembre 2014

Du 01 au 23.12.14	Fenêtres de l'Avent sur l'ensemble de la commune
13.12.14	Escalade dans le village de Sézegnin

A vos agendas !

Notre commune organise une soirée chauves-souris le 19 septembre dès 18h00.

Ce sera une excellente occasion de mieux connaître les plus mystérieux et étranges mammifères de notre faune. Non, les chauves-souris ne se prennent pas dans les cheveux… Non, ce ne sont pas des oiseaux, ni des souris ! Et les chauves-souris de nos régions ne sucent pas le sang ! En revanche, les chiroptères constituent le groupe de mammifères le plus riche en espèces de la Suisse, ont une longévité exceptionnelle en regard de leur taille, pouvant vivre plus de 30 ans et mangent chaque nuit… plus de la moitié de leur poids en insectes !

Le programme détaillé de la soirée sera communiqué ultérieurement. Réservez d'ores et déjà la date !